Édito de la revue L'Emancipation syndicale et pédagogique n°5, janv 2015

Un toit c'est un droit !

Janvier, c'est la période des vœux, en particulier ceux des dirigeantEs politiques qui, sans grande surprise, se promettent à eux/elles-mêmes (c'est la première définition du mot vœu) de continuer à servir fidèlement les intérêts du capitalisme. Ainsi Emmanuel Valls s'est promis à lui-même de nous en faire baver encore plus, annonçant des "efforts" et des "sacrifices" supplémentaires pour encore des années. François Hollande voudrait "une année d'audace, d'action et de solidarité".

Janvier, c'est aussi la période des "plans grand froid". Déclenchés par les préfetEs en fonction des températures, et déclinés en trois niveaux, ils prévoient notamment une "vigilance accrue à l'égard des personnes vulnérables", en particulier en direction des SDF. Sans doute la rue est encore plus insupportable pour celles et ceux qui y dorment lorsque le thermomètre descend en dessous de zéro. C'est ainsi que du 27 décembre au 2 janvier, sept personnes SDF sont mortes de froid en France, selon les médias. Les morts de froid sont particulièrement médiatisés, mais on ne peut oublier que c'est toute l'année que la rue tue. Le collectif "morts de la rue" a ainsi recensé 454 décès en 2013, dont 15 enfants.

En dix ans le nombre de SDF en France a doublé, on l'estime aux environs de 140 à 150 000, dont 30 000 enfants. Les structures d'hébergement d'urgence sont saturées et débordées. Le 22 décembre dernier, avant le déclenchement des "plans grand froid", la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) signalait déjà que de novembre 2013 à novembre 2014, le nombre de personnes qui ont appelé le 115 mais qui se sont retrouvées sans solution d'hébergement a doublé. À Paris, les demandes non pourvues ont progressé de 43 % en un an, dans 18 départements les taux de non attribution de places sont compris entre 60 % et 96 %. Ce ne sont pas les "plans grand froid" qui résoudront ce problème, ce qu'il faut c'est un plan pérenne pour assurer toute l'année des hébergements à hauteur des besoins.

Cette masse grandissante de pauvres est chassée de partout. Ainsi, une injonction de l'Office des HLM de Saint-Ouen, affichée le 19 décembre, a fait scandale. Elle interdisait aux habitantEs d'un immeuble de porter toute assistance aux SDF sous peine d'être à leur tour expulséEs. Il s'agissait de faire disparaître les SDF, de les empêcher de venir se réfugier dans les parties communes du bâtiment. De même à Angoulême, le maire, à la demande des commerçantEs, a décidé de grillager les bancs publics installés aux abords d'une galerie marchande. Là aussi il s'agit de rendre la misère et l'exclusion invisibles, pour ne pas avoir à les traiter.

Selon l'observatoire des inégalités, 3,5 millions de personnes sont concernées par le mal-logement en France en 2014, 694 000 n'ont pas de domicile personnel. Les besoins avaient été estimés, pendant la campagne électorale des Présidentielles 2012, à 500 000 logements neufs construits par an, pendant cinq ans. En 2014, seulement 300 000 ont été construits. Parallèlement on arrive à près de 9 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, dont 2,7 millions d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans, selon l'INSEE.

Mais voilà. Le droit au logement, la lutte contre la misère, comme tous les autres secteurs et services publics, nécessitent une politique incompatible avec les intérêts du capitalisme, avec le pacte européen de stabilité, et les politiques d'austérité qui en découlent.

Et si l'on a besoin d'audace, d'action et de solidarité, c'est pour imposer cette rupture radicale par la lutte sociale.

Raymond Jousmet